CDEN 2nd degré du 26 janvier 2017

Déclaration de la FCPE Paris sur la sectorisation et les secteurs multi-collèges

Pour la FCPE, ce qui arrive aujourd'hui est à la fois nouveau et tout naturel – nouveau, parce que tout le monde se met aujourd'hui à parler de mixité, et tout naturel parce que nous évoquons ce sujet depuis un moment, que ce soit au sein des collèges ou au cours des différentes réunions de sectorisation, à différents niveaux. Certes, ces derniers temps, les enquêtes internationales y ont contribué, en pointant du doigt le problème des inégalités sociales, du lien entre milieu social et réussite scolaire ; nous reconnaissons qu'il y a maintenant une petite prise de conscience qu'on ne peut pas rester dans le *statu quo*. Mais naturellement, les résultats de ces enquêtes entraînent aussi beaucoup d'anxiété et de crispation à tous les niveaux de la communauté éducative.

Le projet de sectorisation présenté dans le 17ème va dans le sens que nous réclamons depuis un certain nombre d'années. Sur les secteurs multi-collèges, nous avons déjà pointé du doigt un certain nombre d'éléments comme le faible nombre des initiatives parisiennes, les délais de concertation ou encore le rôle du privé. Pour autant, nous avons également pris acte de la volonté commune, du Rectorat et de la Ville, de prendre leur part de responsabilité dans les secteurs qui ont été retenus pour remédier aux problèmes d'évitement scolaire et aussi de procéder par étapes, en ce qui concerne l'extension de ces secteurs. Ainsi, les moyens annoncés pour renforcer et équilibrer les enseignements vont dans le bon sens.

Mais, comme toujours, le diable est dans les détails : les modalités d'affectation devront faire l'objet d'une réflexion poussée et se donner des objectifs précis, vérifiables et lisibles par tout le monde, assorti d'un calendrier d'évaluation des résultats obtenus. Des règles d'affectations mal conçues peuvent facilement aboutir au résultat inverse et aggraver la ségrégation scolaire, ce que la FCPE n'accepte évidemment pas. Les mesures concernant la détection et la prise en charge des enfants en difficulté scolaire doivent encore être détaillées ou renforcées. Un plan d'accompagnement des équipes éducatives est attendu. Dans tous les cas, il est indispensable d'associer les enseignants des écoles élémentaires à ces dispositifs.

Enfin les questions de bien-être, des élèves tout comme des professeurs, liées au climat scolaire, sont un sujet sous-jacent dont on ne parle pas assez, même si on y pense beaucoup. Elles doivent être abordées en s'appuyant sur les dispositifs susceptibles d'y contribuer, dispositifs qui sont déjà prévus dans les textes et qui existent de manière encore disparate, comme les initiatives autour de la médiation dans les écoles ou encore les mesures de responsabilisation dans les collèges. Autant de points qui nous semblent importants et sur lesquels les parents devront être associés, et être en mesure de suivre l'évolution, pourquoi pas avec le soutien de personnalités externes.